

# Les œuvres de Dieu

Publié le 1 février 2006  
Abbé Jean Violette  
8 minutes

---

Chers Fidèles,

Les œuvres de Dieu se font par la volonté de Dieu. Le succès de l'instrument humain ne prouve pas qu'une œuvre soit de Dieu ou non, mais seulement si elle a été faite selon la volonté de Dieu. Le succès surnaturel dépend du bon Dieu. Les protestants évangéliques feraient bien de s'en souvenir. Ils interprètent facilement leurs richesses et leurs grandes églises comme un signe de bénédiction de Dieu. Le dernier jour quand ils diront au Juge :

*« Seigneur, Seigneur, n'est-ce pas en votre nom que nous avons prophétisé ? n'est-ce pas en votre nom que nous avons chassé les démons et n'avons-nous pas en votre nom fait beaucoup de miracles ? »*

Alors le Juge leur dira hautement :

*« Je ne vous ai jamais connu. Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité. » (Matt 7, 21-23)*

En accomplissant ces bonnes œuvres, ils ne faisaient pas la volonté du Père mais la leur. Ce qui est frappant dans la vie de Mgr Lefebvre c'est justement qu'il a toujours, comme il le dit lui-même, suivi la Providence plutôt que de la devancer. Sa vocation, comme toute véritable vocation fut un appel de Dieu.

*« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais c'est moi qui vous ai choisis. » (Jn 15, 16)*

Il n'a fait que répondre. Sa décision d'aller au séminaire français de Rome ne fut pas la sienne, mais celle de Dieu exprimée par ses parents. Il aurait préféré aller au séminaire diocésain. Cette décision devait avoir une profonde influence sur lui en lui donnant une formation vraiment catholique et anti-libérale et un grand amour de l'église Romaine. Son départ pour le Gabon fut aussi le résultat de l'appel de Dieu au moyen de son frère René qui y était déjà comme missionnaire. Ayant demandé et reçu la permission de son évêque, il y vit la volonté de Dieu. Il aurait préféré être prêtre de paroisse dans sa ville natale. Cela le protégea contre les influences modernistes déjà très répandues en France. Comme membre des Pères du St Esprit il reçut de nombreuses nominations qu'il accepta toujours. Il fut choisi pour être non seulement évêque mais le premier archevêque de Dakar et délégué apostolique pour l'Afrique Française. En tout ceci le bon Dieu le préparait pour sa future et véritable mission.

Il fut nommé par Jean XXIII au sein du comité central de préparation pour le concile où il fut témoin de profondes divisions même parmi les cardinaux. En 1968, lorsqu'il démissionna de son poste de supérieur général des Pères du St Esprit, plutôt que de contribuer à la destruction de son ordre, il aurait voulu se retirer comme aumônier dans un couvent de religieuses à Rome. Il avait l'âge de la retraite et pensait avoir fait son devoir.

Mais comme nous le savons, la Providence avait d'autres plans. La Providence lui envoya des séminaristes cherchant une véritable formation sacerdotale devenue introuvable même à Rome. Il essaya de trouver un séminaire convenable. Il ne pensait pas à fonder la Fraternité : ce n'était pas son désir. Mais vu l'impossibilité de trouver un séminaire traditionnel, et ne voulant pas abandonner ces jeunes, il se résolut à fonder la Fraternité. Cependant, comme il était un homme de foi, il voulut un signe de la Providence. Ce signe serait l'approbation de l'Église. Il l'obtint de Mgr Charrière, évêque de Fribourg, qui non seulement l'approuva mais encore l'encouragea fortement. Un autre signe devait suivre : l'approbation de Rome en la personne de S. E. le cardinal Wright, préfet de la congrégation du clergé. Il reçut même la permission d'incardiner les membres dans la Fraternité. Voilà com-

ment est née la Fraternité : en réponse au S.O.S de ces jeunes séminaristes ; et non pas, comme certains le prétendent, en réaction contre Vatican II. La Providence intervint à chaque étape. On peut dire que la Fraternité est l'œuvre de la Providence plus que de Mgr. Lefebvre qui encore une fois ne fit que la suivre. Il est clair que le bon Dieu voulait se servir de Mgr Lefebvre pour résister à la crise en sauvant le sacerdoce et la messe catholique.

Voilà pourquoi de nombreux fidèles, non seulement de France mais du monde entier se tournèrent vers lui pour recevoir la direction à suivre dans le combat de la foi. La Providence lui envoya des jeunes hommes de tous les continents cherchant une véritable formation sacerdotale et vie religieuse. Il ne se leva pas un matin et décida de fonder une congrégation de religieuse. Un jour une jeune Australienne se présente à sa porte pour lui demandant de l'accepter comme religieuse. Elle dit qu'elle ne partira pas tant qu'il ne fera quelque chose pour elle. Il appela sa sœur, Mère Marie Gabriel, et c'est ainsi que les sœurs de la Fraternité furent fondées. Comme évêque, son influence ne s'exerça pas seulement sur la Fraternité, mais sur toute l'Église. Mgr. Fulton Sheen dit qu'un évêque, en tant que successeur des apôtres, est tout d'abord au service de toute l'Église, avant même qu'il soit au service d'un diocèse. Ceci se vérifia dans l'épiscopat de Mgr Lefebvre. Des religieux, hommes et femmes, voulant demeurer fidèles à la règle de leur fondateurs se tournèrent aussi vers lui : Dominicains et Dominicaines, Capucins, Bénédictins et Bénédictines, Rédemptoristes, Carmélites . Voyant en lui un évêque qui suivait la Providence, ils étaient certains de ne pas se tromper en le suivant. Il est presque le second fondateur de ces ordres. On voit bien le rôle d'un évêque dans l'Église. Dieu qui fait tout avec ordre, pourvoit toujours aux besoins de son Eglise.

Il est clair que Mgr Lefebvre est le prélat prédit par **Notre Dame de Bon Succès à Quito en 1634**. Mgr Lefebvre ne s'est pas désigné lui-même comme défenseur de la foi. C'est la Providence qui le désigna. Comme il avait suivi la volonté de Dieu toute sa vie, il allait simplement continuer de le faire dans ce nouveau combat : il est important de se le rappeler. Si en 1976 il continue son séminaire d'Écône et procède aux ordinations sacerdotales, et si en 1988 il procède aux consécrations épiscopales malgré la prohibition de Rome ; ce n'est pas par entêtement, mais c'est parce qu'il y voit la volonté de Dieu qui le pousse à agir pour préserver le sacerdoce et la messe catholique de toujours dans des circonstances indépendantes de sa volonté.

Voilà pourquoi le St Esprit choisit un évêque légitime pour diriger le combat de la foi et permis que sa Fraternité soit approuvée par l'Église. Il ne s'agit pas d'une œuvre personnelle mais d'une œuvre de Dieu. Voilà d'où viennent la légitimité, l'autorité et la mission de la Fraternité. Elle n'est pas une œuvre sauvage mais une œuvre d'Église. Voilà notre assurance que Mgr Lefebvre suivait la volonté Divine et non la sienne propre et que nous aussi nous suivons la volonté Divine en le suivant.

Ce point n'est pas sans importance en nos jours de grande confusion. Nous voyons s'élever de nouveaux « docteurs en Israël » qui se croient experts en théologie, en droit canonique, en liturgie parce qu'ils sont capables de lire un manuel ! Nous entendons dire que tel prêtre a quitté la Fraternité pour devenir « indépendant », ou que tel prêtre sédévacantiste s'est même fait consacrer évêque ! Ces experts, ces prêtres et ces évêques n'ont aucune légitimité, ni autorité ni mission dans l'Église. On le voit bien à leurs fruits : ils créent la confusion, la division et détournent les fidèles de la messe et des sacrements à cause de leurs opinions. Les sédévacantistes rejettent le Pape mais au fond ils n'en ont pas besoin. En effet, tous ces sédévacantistes pontifient infailliblement à sa place !

Quelle assurance avons-nous de faire la volonté Divine en suivant ces autodidactes ? Aucune, absolument aucune ! Certains de ces prêtres indépendants profitent même bien de la crise de l'Église qu'ils considèrent comme une bonne excuse pour faire ce qu'ils veulent sans évêques, ni supérieurs ni structures ecclésiastiques pour les surveiller. Ce genre de prêtre n'est malheureusement pas nouveau dans l'Église. Déjà le concile de Trente s'en plaignait et émis un décret repris par le code de 1917 : « Tout clerc doit être inscrit à un diocèse ou à un institut religieux : les clercs vagi ne sont admis nulle part » (canon 111, 1) Inutile d'invoquer la crise comme excuse puisque le bon Dieu nous a donné le moyen, même dans cette crise de respecter la loi de son Église : Mgr Lefebvre et sa Fraternité.

En ce temps de l'avent souvenez-vous des bourses St Joseph dans vos aumônes. Que la sainte saison

de l'avent soit profitable à votre avancement spirituel. Tous mes vœux pour de joyeuses et saintes fêtes de Noël.

Avec l'assurance de mes prières,

Father Jean Violette, Supérieur du District du Canada †

**Notes de bas de page**

1. Parmi les grands ordres, les Jésuites manquent à l'appel... mais nous avons quand même sauvé les Exercices Spirituels. [↩]